



**AVIS D'APPEL NATIONAL A MANIFESTATION
D'INTÉRÊT**

N° **001**/AMI/PAK/2025 DU **03 FEV 2025** EN

**VUE D'UN INVENTAIRE BIOPHYSIQUE ET
SOCIOECONOMIQUE DE L'OCCUPATION DE LA BANDE
COTIERE DU DOMAINE MARITIME AU PORT AUTONOME
DE KRIBI : EMBOUCHURE DU NYONG JUSQU'AU
FLEUVE NTEM (159 KILOMETRES)**

TABLE DES MATIÈRES

I.	CONTEXTE	3
II.	OBJET	3
III.	CONSISTANCE DE LA MISSION	4
IV.	LIEU ET DELAI D'EXECUTION DES PRESTATIONS	4
V.	RESULTATS ATTENDUS	4
VI.	CONDITIONS DE PARTICIPATION	5
VII.	DOSSIER DE CANDIDATURE	5
VII.1	Pièces Administratives	5
VII.2	Pièces Techniques	6
VIII.	CRITERES DE QUALIFICATION	7
IX.	PROCEDURE DE PRESELECTION	8
IX.1	Dépôt des manifestations d'intérêt	8
IX.2	Évaluation des candidatures	8
IX.3	Notification et publication des résultats	9
X.	ANNEXE 1 : MODELE CHARTE D'INTEGRITE	9
XI.	ANNEXE 2 : DECLARATION D'ENGAGEMENT AU RESPECT DES CLAUSES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES	12
XII.	DROIT APPLICABLE	13
XIII.	FINANCEMENT	13
XIV.	FRAIS	13

I. CONTEXTE

Le domaine maritime du Port Autonome de Kribi (PAK) s'étend de l'embouchure du fleuve NYONG en amont jusqu'à l'exutoire du fleuve NTEM en aval à Campo.

Cette bande littorale d'une longueur d'environ 150 Km, coincée entre l'océan et le continent est une zone sensible d'intérêt majeur, tant par la richesse de sa biodiversité et de ses paysages, que par le rôle qu'elle joue dans la protection de la côte contre l'avancée de la mer.

L'environnement instable et les activités sur les côtes nous interpellent sur les enjeux liés aux risques côtiers. Cette zone très sensible entre l'océan et le continent devra toujours et logiquement faire l'objet d'une surveillance particulière.

En effet, La zone côtière est menacée par l'élévation du niveau de la mer résultant du changement climatique, associé à d'autres phénomènes tels que l'extraction abusive du sédiment des plages, la destruction des forêts de mangrove et l'urbanisation anarchique,

En particulier sur la côte sud du Cameroun (de l'embouchure du Nyong à Campo), les aménagements touristiques et portuaires, les ponts, les routes, les activités récréatives et de restauration, les sites sacrés sont là quelques enjeux présents sur le littoral de Kribi, exposé aux aléas tels que l'érosion, la submersion et les tempêtes.

Les développements portuaires devant se faire d'une façon harmonieuse et durable, le PAK a le devoir de suivre les évolutions dans le temps de sa bande littoral afin de mieux la protéger et l'intégrer dans son environnement.

Ainsi donc, le PAK se doit d'établir une description de l'état initial de sa bande côtière permettant de disposer d'une situation de référence à date, établie pour l'observation et le monitoring de cet espace sensible. C'est à ce titre que la présente étude est réalisée.

II. OBJET

Cette étude vise à constituer une base de données biologique et socioéconomique dans le but d'élaborer un état de référence, présentant la cartographie descriptive de l'occupation de la bande côtière du domaine maritime du Port de Kribi dans ses composantes et ses caractéristiques biophysique et socioéconomique.

L'objectif pour le PAK est de mettre en place une surveillance dynamique et maîtrisée de sa bande littorale. Ceci lui permettra également de mieux planifier les aménagements côtiers, le monitoring de l'information environnementale (sites de pontes des tortues, sites à hautes valeurs écologiques) et son action sociale en faveur des populations riveraines qui occupent cette espace.

III. CONSISTANCE DE LA MISSION

Concrètement le consultant devra décrire l'état général actuel de l'estran de la bande côtière jusqu'à la zone marine sur environ 10m de profondeur.

De manière spécifique, il devra :

- Réaliser des profils topo-bathymétriques des plages ;
- Faire une classification géomorphologique des plages ;
- Faire une description des activités anthropiques et industrielles sur la bande côtière (carte de l'occupation humaine) et déterminer l'impact de ses activités sur l'évolution de la bande côtière maritime ;
- Déterminer la répartition spatiale de la végétation et de la faune y compris les habitats littoraux et subaquatiques ;
- Décrire les caractéristiques des agents d'évolution du trait de côte ;
- Faire une évaluation spatio-temporelle du trait de côte.

IV. LIEU ET DELAI D'EXECUTION DES PRESTATIONS

Le lieu d'exécution des prestations est fixé à l'annexe A du Port Autonome de Kribi, sis derrière le bâtiment de la MEAO, ville de Kribi, département de l'Océan, région du Sud.

Le délai d'exécution maximum des prestations est de neuf (09) mois.

V. RESULTATS ATTENDUS

- Profil topo-bathymétrique des 159 km de bande côtière ;
- Types de plages et leurs caractéristiques (forme, pente, linéaire, granulats, ...) de la bande côtière ;
- Répartition des activités humaines (socioéconomique) et impacts sur la bande côtière ;
- Répartition de la végétation et des habitats naturels ;
- Caractéristiques des paramètres hydrodynamiques et météorologiques d'influence de la bande côtière ;
- Cartes d'évolution temporelle du trait de côte

VI. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt est ouvert à toute entreprise de droit camerounais, disposant d'une expérience avérée dans les prestations similaires.

Ne peuvent postuler dans le cadre du présent Appel à Manifestation d'Intérêt, les entreprises :

- a) en état de liquidation judiciaire ou en faillite ou faisant l'objet d'une procédure équivalente régie par les lois et règlements en vigueur ;
- b) soumises à une procédure de redressement judiciaire ou équivalent régie par les lois et règlements en vigueur ; qui ne justifient pas avoir été habilitées à poursuivre leurs activités pendant la période d'exécution de la Convention ;
- c) qui ont été exclues de toute commande ou contrat administratif en vertu d'une décision administrative ;
- d) qui ont entrepris d'influencer indûment le processus décisionnel ou d'obtenir des informations confidentielles susceptibles de leur donner un avantage lors de la présente procédure, ou ont fourni des informations trompeuses susceptibles d'avoir une influence déterminante sur les décisions d'exclusion, de sélection ou d'attribution ;
- e) qui ont conclu une entente avec d'autres opérateurs économiques en vue de fausser la concurrence ;
- f) qui, par leur candidature, créent une situation de conflit d'intérêts, lorsqu'il ne peut y être remédié par d'autres moyens ;
- g) frappées de l'une des interdictions ou déchéances prévues par les lois et règlements en vigueur ;
- h) qui n'ont pas souscrit les déclarations prévues par les lois et règlements en vigueur.

Aucun Candidat ne peut présenter plus d'une candidature, sous peine de disqualification.

VII. DOSSIER DE CANDIDATURE

VII.1 Pièces Administratives

Les pièces administratives à inclure dans le dossier de candidature sont les suivantes :

- a. Une Lettre de manifestation d'intérêt ;

- b. Une Fiche de renseignements contenant les informations principales du candidat (nom et CV des dirigeants, adresse du siège social, chiffre d'affaires réalisé sur les 3 derniers exercices, organigramme de l'entreprise...)
- c. Une attestation de non-faillite établie par le Tribunal de Grande Instance du lieu de résidence du soumissionnaire ;
- d. Une Attestation de Non-Faillite établie par le Tribunal de Grande Instance du lieu de résidence du soumissionnaire ;
- e. Une attestation de non-exclusion des Marchés Publics délivrée par le Directeur Général de l'ARMP ;
- f. Une attestation de conformité fiscale certifiant que le soumissionnaire a effectué les déclarations réglementaires en matière d'impôts pour l'exercice en cours ;
- g. Une attestation d'immatriculation ;
- h. Une copie de l'accord de groupement conclu par l'ensemble de ses membres ou une lettre d'intention de constituer un groupement dans l'hypothèse où sa proposition serait retenue, signée par tous ses membres et accompagnée d'une copie de l'accord de groupement proposé.

Si le consultant est constitué en groupement, les pièces a et h seront fournies uniquement par le mandataire du groupement.

VII.2 Pièces Techniques

Le candidat devra fournir les éléments justifiant ses aptitudes professionnelles (copies claires et lisibles des contrats déjà réalisés (la première et la dernière page du contrat et le PV de réception) et toutes références concernant l'exécution de prestations similaires, expérience dans des conditions semblables, documents justifiant la capacité du personnel-clé envisagé à effectuer la mission etc.).

PROFIL DES EXPERTS :

Le personnel – clé chargé de la réalisation de l'étude sera composée ainsi qu'il suit :

- Un (01) Chef de mission
 - o Disposer d'un diplôme d'océanographie (au moins BAC+7) ;
 - o Avoir déjà été chef de mission, prouver d'une expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans dans les études littorale, bande côtière et environnement marin;
- Un (01) Expert Géomorphologue (BAC+5),
 - o Être titulaire d'un diplôme d'environnementaliste ;
 - o Prouver une expérience professionnelle d'au moins trois (03) ans dans les formations océanographiques des littoraux marins ;

- Un (01) Expert en biologie marine (BAC+7)
 - o Être titulaire d'un doctorat en océanographie ;
 - o Prouver une expérience professionnelle générale d'au moins cinq (05) ans dans la réalisation des travaux similaires ;
- Un (01) Expert juriste (BAC+5)
 - o Être titulaire d'un diplôme de juriste, administrateur ou équivalent ;
 - o Prouver d'une expérience d'au moins dix (10) ans dans le traitement des problématiques liées au droit du sol spécifiquement dans la zone de l'Océan ;
- Un (01) Ingénieur topographe (BAC+5)
 - o Être titulaire d'un diplôme d'ingénieur topographe ;
 - o Prouver une expérience professionnelle générale d'au moins cinq (05) ans dans la réalisation des travaux similaires ;
- Un (01) géomaticien (BAC+5)
 - o Être titulaire d'un diplôme de cartographie ou géomatique ;
 - o Prouver une expérience professionnelle générale d'au moins cinq (05) ans dans la réalisation des travaux similaires ;
- Un (01) Ingénieur des travaux génie civil (BAC+3)
 - o Être titulaire d'un diplôme d'ingénieur des travaux de génie civil ;
 - o Prouver une expérience professionnelle générale d'au moins dix ans (10) ans dans la réalisation des travaux d'aménagement en zones maritimes et côtières ;

Le Consultant mobilisera un personnel d'appui comprenant :

- un (01) technicien topographe ;
- un (01) personnel administratif.

VIII. CRITERES DE QUALIFICATION

Les critères de qualification de la présente consultation sont :

- a) Présenter toutes les pièces administratives requises au point VI, lesdites pièces devant être à jour à la date de dépouillement des plis ;
- b) Justifier de la présence dans son équipe de tout le personnel clé requis au point VI. Pour chaque personnel, le soumissionnaire présentera un cv daté et signé précisant son numéro de téléphone et son adresse électronique, une copie certifiée du diplôme requis, la copie certifiée de la Carte Nationale d'Identité ou du Passeport, l'Attestation de disponibilité ainsi que l'inscription à l'ordre concerné, le cas échéant

- c) Justifier d'une bonne expérience dans le domaine des prestations ;
- d) Souscrire aux chartes annexées au présent avis d'appel à manifestation d'intérêt (charte d'intégrité, charte d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales).

IX. PROCEDURE DE PRESELECTION

La procédure de présélection se déroulera ainsi qu'il suit :

IX.1 Dépôt des manifestations d'intérêt

Les manifestations d'intérêt doivent être transmises par voie électronique à l'adresse : CELLULEDELAPROGRAMMATIONETLAPASSATIONDESMARCHES@pak.cm ou déposées en version physique sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies à la Division des Marchés du Port Autonome de Kribi (PAK), au rez de chaussée de l'Immeuble R+2, sis à côté de la MEAO, siège du PAK à Kribi, Tél. : (237) 222 46 21 00 Fax : (237) 222 46 21 04, B.P. : 203 Kribi, au plus tard le 17 7 FEV 2025, à 13 heures et porter la mention ci-après :

« AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTÉRÊT

N° 001-ZAM/PAK/2025 DU 03 FEV 2025 EN VUE D'UN INVENTAIRE BIOPHYSIQUE ET SOCIOECONOMIQUE DE L'OCCUPATION DE LA BANDE COTIERE DU DOMAINE MARITIME AU PORT AUTONOME DE KRIBI : EMOUCHURE DU NYONG JUSQU'AU FLEUVE NTEM (159 KILOMETRES)».

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Les enveloppes intérieures doivent indiquer le nom et l'adresse du Candidat afin de permettre, si nécessaire, de lui retourner son dossier de candidature.

IX.2 Évaluation des candidatures

Un Comité mis en place par décision du Directeur Général du PAK procédera à une analyse de chaque dossier de candidature, de façon à évaluer et classer les candidats sur la base des critères de qualification mentionnés au point VIII.

En cas d'absence d'une copie de l'accord de groupement conclu par l'ensemble de ses membres ou d'une lettre d'intention de constituer un groupement, les autres membres seront considérés comme sous-traitants.

Les références et qualifications des sous-traitants ne seront pas prises en compte dans l'évaluation des candidatures.

IX.3 Notification et publication des résultats

A l'issue de l'évaluation des dossiers de manifestation d'intérêt, la liste des entreprises préqualifiées (au plus 05 candidats) sera publiée dans les mêmes conditions que l'avis d'appel à manifestation d'intérêt. Les candidats retenus seront invités à participer à l'étape suivante de l'appel d'offres restreint par lettre recommandée avec accusé de réception du Directeur Général du Port Autonome de Kribi.

Les conditions de participation à l'étape suivante seront précisées dans le dossier d'Appel d'Offres Restreint qui sera remis aux candidats concernés.

X. ANNEXE 1 : MODELE CHARTE D'INTEGRITE

INTITULE DE L'APPEL D'OFFRES :

« LE PRESTATAIRE »

A

MONSIEUR LE « MAITRE D'OUVRAGE »

1. Nous reconnaissons et attestons que nous ne sommes pas, et qu'aucun des membres de notre groupement et de nos sous-traitants n'est, dans l'un des cas suivants :
 - 1.1) être en état ou avoir fait l'objet d'une procédure de faillite, de liquidation, de règlement judiciaire, de cessation d'activité ou être dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature ;
 - 1.5) figurer sur les listes de sanctions financières adoptées par les Nations Unies et tout autre Partenaire Technique et Financier, le cadre de la passation ou de l'exécution d'un marché ;
 - 1.6) avoir produit de fausses informations ou fourni de faux documents exigés dans le cadre de la présente consultation.
2. Nous attestons que nous ne sommes pas, et qu'aucun des membres de notre groupement et de nos sous-traitants n'est, dans l'une des situations de conflit d'intérêt suivantes :
 - 2.1) actionnaire contrôlant le Maître d'Ouvrage ou filiale contrôlées par le Maître d'Ouvrage, à moins que le conflit en découlant ait été porté à la connaissance de l'Autorité chargé des marchés publics et résolu à sa satisfaction ;
 - 2.2) avoir des relations d'affaires ou familiales avec un membre des services du Maître d'Ouvrage impliqué dans le processus de passation ou de contrôle du marché en résultant, à moins que le conflit en découlant ait été porté à la connaissance de l'Autorité chargé des marchés publics et résolu à sa satisfaction ;
 - 2.3) contrôler ou être contrôlé par un autre soumissionnaire, être placé sous le contrôle de la même entreprise qu'un autre soumissionnaire, recevoir

- d'un autre soumissionnaire ou attribuer à un autre soumissionnaire directement ou indirectement des subventions, avoir le même représentant légal qu'un autre soumissionnaire, entretenir directement ou indirectement des contacts avec un autre soumissionnaire nous permettant d'avoir et de donner accès aux informations contenues dans nos offres respectives, de les influencer, ou d'influencer les décisions du Maître d'Ouvrage ;
- 2.4) être engagé pour une mission de conseil qui, par sa nature, risque de s'avérer incompatible avec nos obligations vis à vis du Maître d'Ouvrage ;
- 2.5) dans le cas d'une procédure ayant pour objet la passation d'un marché de travaux ou de fournitures :
- i) avoir préparé nous-mêmes ou avoir été associés à un consultant qui a préparé des spécifications, plan, calculs et autres documents utilisés dans le cadre du processus de mise en concurrence considérée ;
 - ii) être nous-mêmes ou l'une des firmes auxquelles nous sommes affiliées, recrutés, ou devant l'être, par le Maître d'Ouvrage pour effectuer la supervision où le contrôle des travaux dans le cadre du Marché.
3. Si nous sommes un établissement public ou une entreprise publique, nous attestons que nous jouissons d'une autonomie juridique et financière et que nous sommes gérés
- Selon les règles de la comptabilité privée, que nous ne sont pas sous la tutelle du Maître d'Ouvrage ou du Maître d'Ouvrage Délégué concerné, sauf autorisation expresse de l'Autorité chargée des Marchés Publics.
4. Nous nous engageons à communiquer sans délai au Maître d'Ouvrage, qui en informera l'Autorité chargée des Marchés Publics, tout changement de situation au regard des points 1 à 3 qui précèdent.
5. Dans le cadre de la passation et de l'exécution du Marché :
- 5.1) Nous n'avons pas commis et nous ne commettrons pas de manœuvres déloyales (actions ou omission) destinée à tromper délibérément autrui, à lui dissimuler intentionnellement des éléments, à surprendre ou vicier son consentement ou à lui faire contourner des obligations légales ou réglementaires et/ou violer ses règles internes afin d'obtenir un bénéfice illégitime.
 - 5.2) Nous n'avons pas commis et nous ne commettrons pas de manœuvres déloyales (actions ou omission) contraires à nos obligations légales ou réglementaires et/ou violer ses règles internes afin d'obtenir un bénéfice illégitime.
 - 5.3) Nous n'avons pas promis, offert ou accordé et nous ne promettrons, offrirons ou accorderons pas directement ou indirectement, à (i) toute personne détenant un mandat législatif, exécutif, administratif ou judiciaire au sein de l'Etat, qu'elle ait été nommée ou élue, à titre permanent ou non, qu'elle soit rémunérée ou non et quel que soit son niveau hiérarchique, (ii) toute autre personne qui exerce une fonction publique, y compris pour un organisme public ou une entreprise publique, ou qui fournit un service public, ou (iii) toute autre personne définie comme agent public dans l'Etat, un avantage indu de toute nature, pour lui-même ou pour une autre



- personne ou entité, afin qu'il accomplisse ou s'abstienne d'accomplir un acte dans l'exercice de ses fonctions officielles.
- 5.4) Nous n'avons pas promis, offert ou accordé et nous ne promettons, offrirons ou accorderons pas directement ou indirectement, à toute personne qui dirige une entité du secteur privé ou travaille pour une telle entité, en quelque qualité que ce soit, un avantage indu de toute nature, pour elle-même ou pour une autre personne ou entité, afin qu'elle accomplisse ou s'abstienne d'accomplir un acte de violation de ses obligations légales contractuelles ou professionnelles.
- 5.5) Nous n'avons pas promis offert ou accordé et nous ne promettons pas au Maître d'Ouvrage, à ses collaborateurs, aux Présidents aux Acteurs en charge du contrôle de l'exécution du marché qui résulterait de la consultation, un avantage indu de toute nature susceptible d'influencer leur objectivité.
- 5.6) Nous n'avons pas promis, offert ou accordé et nous ne promettons pas au Maître d'ouvrage, à ses collaborateurs, aux Présidents et membres de la Commission Ad Hoc et de sous-commission d'analyse, un avantage indu de toute nature susceptible d'influencer le processus de passation du Marché.
- 5.7) Nous nous abstenons et nous promettons de s'abstenir de toute action ou pratique collusoire et anticoncurrentielle ayant pour objet ou pour effet d'empêcher, de restreindre ou de fausser le jeu de la concurrence, notamment en tendant à maintenir artificiellement les prix des offres à des niveaux ne correspondant pas à ceux qui résulteraient du jeu de la concurrence ou à limiter l'accès au Marché ou de libre exercice de la concurrence par d'autres entreprises.
6. Nous-mêmes, les membres de notre groupement et nos sous-traitants autorisons, le Maître d'ouvrage et la Commission Ad Hoc à examiner les documents et pièces comptables relatifs à la passation et l'exécution du Marché et à les soumettre pour vérification par l'ARMP ou par tout autre corps de contrôle de l'Etat.
7. Faute pour Nous, de nous conformer aux règles régissant la présente charte, nous reconnaissons que nous nous exposons aux sanctions prévues par les lois et règlements en vigueur.

Nom _____

Signature _____

Dûment habilité à signer l'offre pour et au nom de : _____

En date du _____

jour de _____





XI. ANNEXE 2 : DECLARATION D'ENGAGEMENT AU RESPECT DES CLAUSES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES

INTITULE DE L'APPEL D'OFFRES :

**« LE PRESTATAIRE »
A
MONSIEUR LE « MAITRE D'OUVRAGE »**

Dans le cadre de la passation et de l'exécution du Marché :

- 1) Nous nous engageons à respecter et à faire respecter par les membres de notre groupement, l'ensemble de nos sous-traitants les normes sociales applicables au Cameroun y compris les conventions internationales ratifiées, notamment (i) le respect du salaire minimum prévu par le code du travail et diverses conventions collectives (ii) l'interdiction d'employer les enfants âgés de moins de 14 ans (iii) du respect de la nature des travaux respectivement interdits aux femmes et aux femmes enceintes (iv) le repos hebdomadaire obligatoire (v) le droit de jouissance des congés (vi) le respect des conditions du travail de nuit (vii) les conditions d'hygiène et de sécurité sur le lieu du travail (viii) le port obligatoire des équipements de protections individuelles.**
- 2) En outre, nous nous engageons à mettre en œuvre les mesures d'atténuation des risques environnementaux, dans la notice d'impact environnemental fournie le cas échéant par le Maître d'Ouvrage. En tout état de cause, nous nous engageons à respecter et à faire respecter par les membres de notre groupement, l'ensemble de nos sous-traitants chaque fois que cela est possible, les directives recommandant l'utilisation des appareils ayant un faible impact sur l'environnement.**
- 3) Nous-mêmes, les membres de notre groupement et nos sous-traitants autorisons, le Maître d'ouvrage, la Commission Ad Hoc à examiner les documents et pièces comptables relatifs à la passation et l'exécution du Marché et à les soumettre pour vérification par l'ARMP ou par tout autre corps de contrôle de l'Etat.**
- 4) Faute pour nous, un des membres de notre groupement et de nos sous-traitants, de nous conformer aux règles régissant la présente charte, nous reconnaissons que nous exposons aux sanctions prévues par les lois et règlement en vigueur.**

Nom : _____

Signature : _____

Dûment habilité à signer l'offre pour et au nom de : _____

En date du _____ jour de



XII. DROIT APPLICABLE

La présente procédure est soumise aux lois et règlements en vigueur au Cameroun.

XIII. FINANCEMENT

Les prestations, objet du présent Appel à Manifestation d'Intérêt sont financées par le budget du Port Autonome de Kribi exercices 2025 et 2026.

XIV. FRAIS

Chaque candidat prend à sa charge tous les frais liés à la préparation et au dépôt de son dossier de candidature.

Kribi, le

03 FEV 2025

LE DIRECTEUR GENERAL DU PORT AUTONOME DE KRIBI,
MAITRE D'OUVRAGE

Ampliations :

- PCA/PAK
- DG/ARMP
- PCIPM
- CHRONO
- ARCHIVES
- AFFICHAGE



Patrice Melom



NATIONAL CALL FOR EXPRESSION OF INTEREST
No 001/AMI/PAK/2025 OF 3 FEB 2025 TO
CARRY OUT A BIOPHYSICAL AND SOCIO-ECONOMIC
INVENTORY OF THE USE OF THE COASTAL STRIP OF
THE MARITIME DOMAIN AT THE PORT AUTHORITY OF
KRIBI: FROM THE MOUTH OF THE NYONG TO THE
RIVER NTEM (159 KILOMETRES)



TABLE OF CONTENTS

I.	BACKGROUND	Erreur ! Signet non défini.
II.	PURPOSE	Erreur ! Signet non défini.
III.	NATURE OF THE MISSION	4
IV.	EXECUTION TIME AND PLACE OF SERVICES	Erreur ! Signet non défini.
V.	EXPECTED RESULTS	Erreur ! Signet non défini.
VI.	CONDITIONS OF PARTICIPATION	4
VII.	BIDDING FILE	Erreur ! Signet non défini.
VII.1	Administrative file	5
VII.2	Technical file	6
VIII.	QUALIFICATION CRITERIA	7
IX.	SHORT-LISTING PROCEDURE	7
IX.1	Submission of bids	Erreur ! Signet non défini.
IX.2	Evaluation of bids	Erreur ! Signet non défini.
IX.3	Notification and publication of results	8
X.	APPENDIX 1: INTEGRITY CHARTER TEMPLATE	Erreur ! Signet non défini.
XI.	APPENDIX 2: DECLARATION OF COMMITMENT TO COMPLY WITH SOCIAL AND ENVIRONMENTAL CLAUSES	Erreur ! Signet non défini.
XII.	APPLICABLE LAW	13
XIII.	FUNDING	Erreur ! Signet non défini.
XIV.	FEES	13



I. BACKGROUND

The maritime domain of the Port Authority of Kribi (PAK) spans from the mouth of the NYONG river upstream to the outlet of the NTEM river downstream at Campo.

This coastal strip, some 150 km long and located between the ocean and the mainland, is a sensitive area of major interest, both for the richness of its biodiversity and landscapes, and for the role it plays in protecting the coast from the advancing sea.

The unstable environment and activities on our coasts raise the issue of coastal risks. This highly sensitive zone between the ocean and the continent will always and logically have to be subject to special surveillance.

The coastal zone is threatened by rising sea levels as a result of climate change, combined with other phenomena such as excessive extraction of sediment from beaches, the destruction of mangrove forests and uncontrolled urbanisation,

On the southern coast of Cameroon in particular (from the mouth of the Nyong to Campo), tourist and port facilities, bridges, roads, recreational and catering activities and sacred sites are just some of the issues at stake on the Kribi coast, which is exposed to hazards such as erosion, flooding and storms.

As port developments must take place in a harmonious and sustainable manner, it is PAK's duty to monitor the evolution of its coastal strip over time in order to better protect it and integrate it into its environment.

PAK therefore ought to draw up a description of the initial state of its coastal strip, providing a reference situation to date, established for the observation and monitoring of this sensitive area. That is the rationale of this study.

II. PURPOSE

The aim of this study is to build up a biological and socio-economic database in order to produce a baseline, presenting descriptive mapping of the occupation of the coastal strip of the maritime domain of the Port of Kribi with regard to its components and its biophysical and socio-economic characteristics.

The aim for PAK is to set up dynamic and controlled surveillance of its coastal strip. This will also enable the company to better plan coastal developments, monitor environmental information (turtle nesting sites, sites with high ecological value) and its social action in favour of the riparian populations occupying this area.



III. NATURE OF THE MISSION

Specifically, the consultant will have to describe the current general state of the foreshore from the coastal strip to the marine zone to a depth of around 10m.

Specifically, he/she will do the following:

- Carrying out topo-bathymetric profiles of beaches;
- Carrying out a geomorphological classification of beaches;
- Describing the human and industrial activities in the coastal strip (human occupation map) and determine the impact of these activities on the evolution of the maritime coastal strip;
- Determining the spatial distribution of vegetation and fauna, including coastal and underwater habitats;
- Describing the characteristics of coastline change agents;
- Providing a spatio-temporal assessment of the coastline.

IV. EXECUTION PLACE AND TIME OF SERVICES

The place of performance of the services is Annex A of the Port Authority of Kribi, located behind the MEAO building, in Kribi, Ocean Division, South Region.

The maximum execution period for the services is nine (9) months.

V. EXPECTED RESULTS

- Topo-bathymetric profile of 159 km of coastal strip;
- Types of beaches and their characteristics (shape, slope, length, aggregate, etc.) in the coastal strip;
- Distribution of human activities (socio-economic) and impacts on the coastal strip;
- Distribution of vegetation and natural habitats;
- Characteristics of the hydrodynamic and meteorological parameters influencing the coastal strip;
- Maps showing changes in coastline over time.

VI. CONDITIONS OF PARTICIPATION

This Call for Expression of Interest is open to companies incorporated under Cameroonian





law with proven experience in providing similar services.

Companies in the following situation cannot bid in this Call for Expression of Interest:

- a) in a state of compulsory liquidation or bankruptcy or subject to equivalent proceedings governed by the laws and regulations in force;
- b) subject to receivership or equivalent proceedings governed by the laws and regulations in force; which do not justify having been authorised to continue their activities during the period of performance of the Agreement;
- c) have been excluded from any public or administrative contract by virtue of an administrative decision;
- d) have sought to influence the decision-making process unduly or to obtain confidential information which could give them an advantage in this procedure, or have provided misleading information which could have a decisive influence on the exclusion, selection or award decisions;
- e) have entered into an agreement with other economic operators with a view to causing a distortion of competition;
- f) who, by their bidding, create a situation of conflict of interest, where this cannot be remedied by other means;
- g) subject to one of the prohibitions or time limits provided for by the laws and regulations in force;
- h) who have not made the declarations required by the laws and regulations in force.

No Candidate may submit more than one bid, failing which he or she will be disqualified.

VII. BIDDING FILE

VII.1 Administrative file

The following administrative documents must be included in the bidding file:

- a. A letter of expression of interest;
- b. An information form with major details on the bidder (name and CV of company managers, head office location, turnover for the last 3 FYs, company's organizational chart...)
- c. A certificate of non-bankruptcy issued by the Court of First Instance of the place of residence of the bidder;
- d. A certificate of non-bankruptcy issued by the Court of First Instance of the place of residence of the bidder;



- e. A certificate of non-exclusion from public contracts issued by the General Manager of ARMP;
- f. A tax compliance certificate attesting that the bidder has filed all tax returns for the current financial year;
- g. An attestation of taxpayer's registration;
- h. A copy of the consortium agreement concluded by all its members or a letter of intent to form a consortium if its proposal is selected, signed by all its members and accompanied by a copy of the proposed consortium agreement.

If the consultant is a consortium or group of companies, documents a and h will be provided only by the representative of the consortium.

VII.2 Technical file

The bidder must provide elements attesting to his/her professional skills (clear and readable copies of former contracts (the first and last page of the contract and the minutes of the reception of services) and all references on providing similar services, experience in similar conditions, documents attesting to the capacity of the key staff assigned to the mission, etc.).

EXPERTS' PROFILE:

The key staff assigned to the mission shall consist of the following:

- One (1) Head of Mission
 - o Have a degree in oceanography (at least BAC+7);
 - o Have already been a mission leader and have at least ten (10) years' proven professional experience in coastal studies, coastal strip and marine environment.
- One (1) Geomorphology Expert (BAC+5),
 - o Have a degree in environmental studies;
 - o Have at least three (3) years' proven professional experience in coastal oceanographic training.
- One (1) Expert in Marine Biology (BAC+7)
 - o Hold a PhD in oceanography;
 - o Have at least five (5) years' proven general professional experience in carrying out similar work;
- One (1) Expert in Legal Affairs (BAC+5)
 - o Have a degree in law, administration or equivalent;
 - o Have at least ten (10) years' proven experience in dealing with issues relating to land law, specifically in the Ocean area;
- One (1) Topographical Engineer (BAC+5)



- Hold a degree in topographical engineering;
- Have at least five (5) years' proven general professional experience in carrying out similar work.
- One (1) Geomatician (BAC+5)
 - Have a degree in geomatics or cartography;
 - Have at least five (5) years' proven general professional experience in carrying out similar work.
- One (1) Civil Engineer (BAC+3)
 - Hold a degree in civil engineering;
 - Have at least ten (10) years' proven general professional experience in carrying out development work in maritime and coastal areas.

The Consultant shall equally mobilise support staff comprising:

- one (1) survey technician;
- one (1) administrative staff.

VIII. QUALIFICATION CRITERIA

Qualification criteria for this Call of Expression of Interest are the following:

- a) Submit all the administrative documents required under point VI, which must be up to date on the date on which the bids are opened;
- b) Provide evidence of the presence in its team of all the key staff required in point VI. For each member of staff, the bidder shall submit a dated and signed CV specifying his telephone number and e-mail address, a certified copy of the required diploma, a certified copy of the National Identity Card or Passport, the Attestation of Availability and registration with the relevant professional association, where applicable;
- c) Provide proof of good experience in the field of services;
- d) Subscribe to the charters appended to this Call for Expression of Interest (integrity charter, charter of commitment to compliance with environmental and social clauses).

IX. SHORT-LISTING PROCEDURE

The short-listing procedure shall take place as follows:



IX.1 Submission of bids

Bids should be sent by email to: CELLULEDELAPROGRAMMATIONETLAPASSATIONDESMARCHES@pak.cm or submitted in hard copies in seven (7) copies among which one (1) original and six (6) copies to the Public Contracts Division of the Port Authority of Kribi (PAK), ground floor of the PAK 2-storey building next to MEAO Building, PAK Head Office in Kribi, tel.: (237) 222 46 21 00, fax: (237) 222 46 21 04, P.O.Box: 203 Kribi, no later than on 17 FEB 2025, at 1 p.m. and should bear the following mention:

"NATIONAL CALL FOR EXPRESSION OF INTEREST

No. 001 AMI/PAK/2025 OF 03 FEB 2025 TO CARRY OUT A BIOPHYSICAL AND SOCIO-ECONOMIC INVENTORY OF THE USE OF THE COASTAL STRIP OF THE MARITIME DOMAIN AT THE PORT AUTHORITY OF KRIBI: FROM THE MOUTH OF THE NYONG TO THE RIVER NTEM (159 KILOMETRES)".

"To be opened only during the bid-opening session."

Inner envelopes must specify the name and address of the Bidder for a return of the bidding file, if necessary.

IX.2 Bid evaluation

A Committee set up by a decision of the General Manager shall analyse each bid to evaluate and rank bidders based on the qualification criteria mentioned in point VII above.

In case there is no consortium agreement signed between all the members of such consortium or a letter of intent to set up a consortium, the other members shall be considered as sub-contractors.

The sub-contractors' references and qualifications will not be considered during the bid evaluation.

IX.3 Notification and publication of results

At the end of the evaluation of the bids, the list short-listed companies (5 companies maximum) will be published in the same conditions as those of the Call for Expression of Interest. Successful bidders will be invited to take part in the next stage of the restricted call for tenders through a registered letter with acknowledgement of receipt from the General Manager of the Port Authority of Kribi.

Conditions to take part in the next stage shall be specified in the Restricted Call for Tenders to be provided to the bidders concerned.





X. APPENDIX 1: INTEGRITY CHARTER TEMPLATE

NAME OF THE CALL FOR TENDERS:

**"THE SERVICE PROVIDER"
TO
"THE PROJECT OWNER"**

- 1. We acknowledge and attest that neither us nor any member of our consortium and our sub-contractors are in any of the following situations:**
 - 1.1) be bankrupt or being wound up, have their affairs administered by the courts, have ceased trading, or be in any analogous situation arising from proceedings of a similar nature;**
 - 1.5) appear on the lists of financial sanctions adopted by the United Nations and any other Technical and Financial Partner, in connection with the award or execution of a contract;**
 - 1.6) have produced false information or supplied forged documents required in the context of this call for tenders.**
- 2. We acknowledge and attest that neither us nor any member of our consortium and our sub-contractors are in any of the following situations of conflict of interest:**
 - 2.1) a shareholder controlling the project owner or a subsidiary controlled by the project owner, unless the resulting dispute has been brought to the attention of the Public Procurement Authority and resolved to its satisfaction;**
 - 2.2) have a business or family relationship with a member of the project owner's staff involved in the process of awarding or controlling the resulting contract, unless the resulting conflict has been brought to the attention of the Public Procurement Authority and resolved to its satisfaction;**
 - 2.3) control or be controlled by another bidder, be placed under the control of the same company as another bidder, receive subsidies directly or indirectly from another bidder or award subsidies directly or indirectly to another bidder, have the same legal representative as another bidder, directly or indirectly maintain contacts with another bidder enabling us to have and give access to information contained in our respective bids, to influence them, or to influence the project owner's decisions;**
 - 2.4) be contracted for a consultancy assignment which, by its nature, is likely to prove incompatible with our obligations to the Project Owner;**
 - 2.5) in the case of a procedure for the award of a works or supply contract:**
 - i) to have prepared ourselves, or to have been associated with a consultant who prepared specifications, plans, calculations and other documents used as part of the competitive bidding process in question;**

- ii) we or any of the firms with which we are affiliated are, or are to be, contracted by the Project Owner to supervise or control the works under the Contract.
3. If we are a public establishment or a public company, we certify that we have legal and financial autonomy and that we are managed in the following ways:
In accordance with the rules of private accounting, we are not under the supervision of the Project Owner or Deputy Project Owner concerned, unless expressly authorised to do so by the Public Procurement Authority.
4. We undertake to inform the Project Owner without delay, who will inform the Public Procurement Authority, of any change in our situation with regard to points 1 to 3 above.
5. In connection with the award and performance of the Contract:
- 5.1) We have not committed and will not commit any unfair manoeuvre (act or omission) intended to deliberately deceive another person, intentionally conceal information, surprise or vitiate his consent or cause him to circumvent legal or regulatory obligations and/or violate his internal rules in order to obtain an illegitimate benefit.
- 5.2) We have not committed and we will not commit any unfair manoeuvre (action or omission) contrary to our legal or regulatory obligations and/or violate its internal rules in order to obtain an illegitimate benefit.
- 5.3) We have not promised, offered or granted, and we will not promise, offer or grant, directly or indirectly, to (i) any person holding a legislative, executive, administrative or judicial office within the State, whether appointed or elected, on a permanent basis or not, whether remunerated or not and whatever their hierarchical level, (ii) any other person who performs a public function, including for a public body or a public corporation, or who provides a public service, or (iii) any other person defined as a public official in the State, an undue advantage of any kind, for himself or for another person or entity, as a inducement to perform or refrain from performing any act in the exercise of his official functions.
- 5.4) We have not promised, offered or given, and we will not promise, offer or give, directly or indirectly, to any person who directs or works for a private sector entity, in any capacity whatsoever, any undue advantage of any kind, for themselves or for any other person or entity, in order that they should perform or refrain from performing any act in breach of their legal, contractual or professional obligations.
- 5.5) We have not promised or granted, and we will not promise, to the Project Owner, its collaborators, the Chairmen or the Actors in charge of controlling the performance of the contract resulting from the consultation, any undue advantage of any kind likely to influence their objectivity.
- 5.6) We have not promised, offered or granted, and we will not promise, to the Project Owner, its employees, the Chairmen and members of the Ad Hoc Committee and the analysis sub-committee, any undue advantage of any kind likely to influence the contract award process.
- 5.7) We refrain from and promise to refrain from any collusive and anti-competitive action or practice the object or effect of which is to prevent, restrict or distort competition, in particular by tending artificially to



maintain bid prices at levels that do not correspond to those that would result from competition or to limit access to the Market or the free exercise of competition by other undertakings.

6. We, the members of our consortium and our sub-contractors authorise the Project Owner and the Ad Hoc Committee to examine the documents and accounting records relating to the award and performance of the Contract and to submit them for verification by the ARMP or any other government inspection body.
7. Should we fail to comply with the rules governing this charter, we acknowledge that we may be subject to the penalties provided for by the laws and regulations in force.

Name _____

Signature _____

Duly authorised to sign the bid for and on behalf of: _____

On _____

Month and year _____





XI. APPENDIX 2: DECLARATION OF COMMITMENT TO COMPLY WITH SOCIAL AND ENVIRONMENTAL CLAUSES

NAME OF THE CALL FOR TENDERS:

**THE SERVICE PROVIDER
TO
THE PROJECT OWNER**

Within the framework of the award and performance of the Contract:

- 1) We undertake to respect, and to ensure that the members of our consortium and all our sub-contractors comply with, the social standards applicable in Cameroon, including ratified international conventions, in particular (i) compliance with the minimum wage provided for in the Labour Code and various collective agreements, (ii) the prohibition on employing children under the age of 14, (iii) compliance with the nature of the work respectively prohibited for women and pregnant women, (iv) compulsory weekly rest, (v) the right to enjoy holidays, (vi) compliance with night work conditions, (vii) health and safety conditions in the workplace, (viii) compulsory wearing of personal protective equipment.**
- 2) In addition, we undertake to implement the environmental risk mitigation measures set out in the environmental impact statement provided, where applicable, by the Project Owner. In any event, we undertake to comply with, and to ensure that the members of our consortium and all our sub-contractors comply with, wherever possible, the guidelines recommending the use of equipment that has a low impact on the environment.**
- 3) We, the members of our consortium and our sub-contractors authorise the Project Owner and the Ad Hoc Committee to examine the documents and accounting records relating to the award and performance of the Contract and to submit them for verification by the ARMP or any other government inspection body.**
- 4) Should we, any of the members of our consortium or any of our subcontractors fail to comply with the rules governing this charter, we acknowledge that we are liable to the penalties provided for by the laws and regulations in force.**

Name: _____

Signature: _____

Duly authorised to sign the bid for and on behalf of: _____

On _____ **month and year**





XII. APPLICABLE LAW

This procedure shall be subject to the laws and regulations in force in Cameroon.

XIII. FUNDING

Services covered by this Call for Expression of Interest shall be funded by the budget of the Port Authority of Kribi, 2025 and 2026 FYs.

XIV. FEES

Each bidder shall incur all the expenses pertaining to preparing and submitting his/her bid.

Kribi, **03 FEB 2025**

THE GENERAL MANAGER OF THE PORT AUTHORITY OF KRIBI,
PROJECT OWNER

Ampliations :

- PCA/PAK
- DG/ARMP
- PCIPM
- CHRONO
- RECORDS
- BILLBOARD



Patrice Melom

